

Ce projet immobilier consiste à agrandir une ancienne église construite en 1924 située au nord du marché Saint-Jacques dans le quartier Centre-Sud. Celle-ci a été convertie en locaux commerciaux au milieu du XX^e siècle. Le bâtiment projeté, une fois agrandi et rehaussé à 5 étages, accueillerait environ 33 unités de logement et un local commercial. Quinze unités de stationnement en sous-sol seraient aménagées. Des éléments de l'ancienne église seraient également conservés et intégrés au nouveau bâtiment, dont l'entrée principale serait localisée sur la rue Square-Amherst.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

SÉANCE D'INFORMATION

21 mai 2015, 19 h

↳ Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet – salle 200
Métro Beaudry



Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez ocpm.qc.ca

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR PRÉSENTATION ORALE OU DÉPÔT DE MÉMOIRE

12 juin 2015

ocpm.qc.ca/inscription

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

17 juin 2015, 19 h

↳ Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet – salle 303
Métro Beaudry
ocpm.qc.ca/inscription



Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez ocpm.qc.ca

PUBLICATION DU RAPPORT

Demander à recevoir le rapport :
rapport@ocpm.qc.ca



Projet immobilier du Carré des Arts

CONSULTATION PUBLIQUE À PARTIR DU

21 mai 2015

Dès 19 h

Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet – salle 200
Métro Beaudry



ocpm.qc.ca

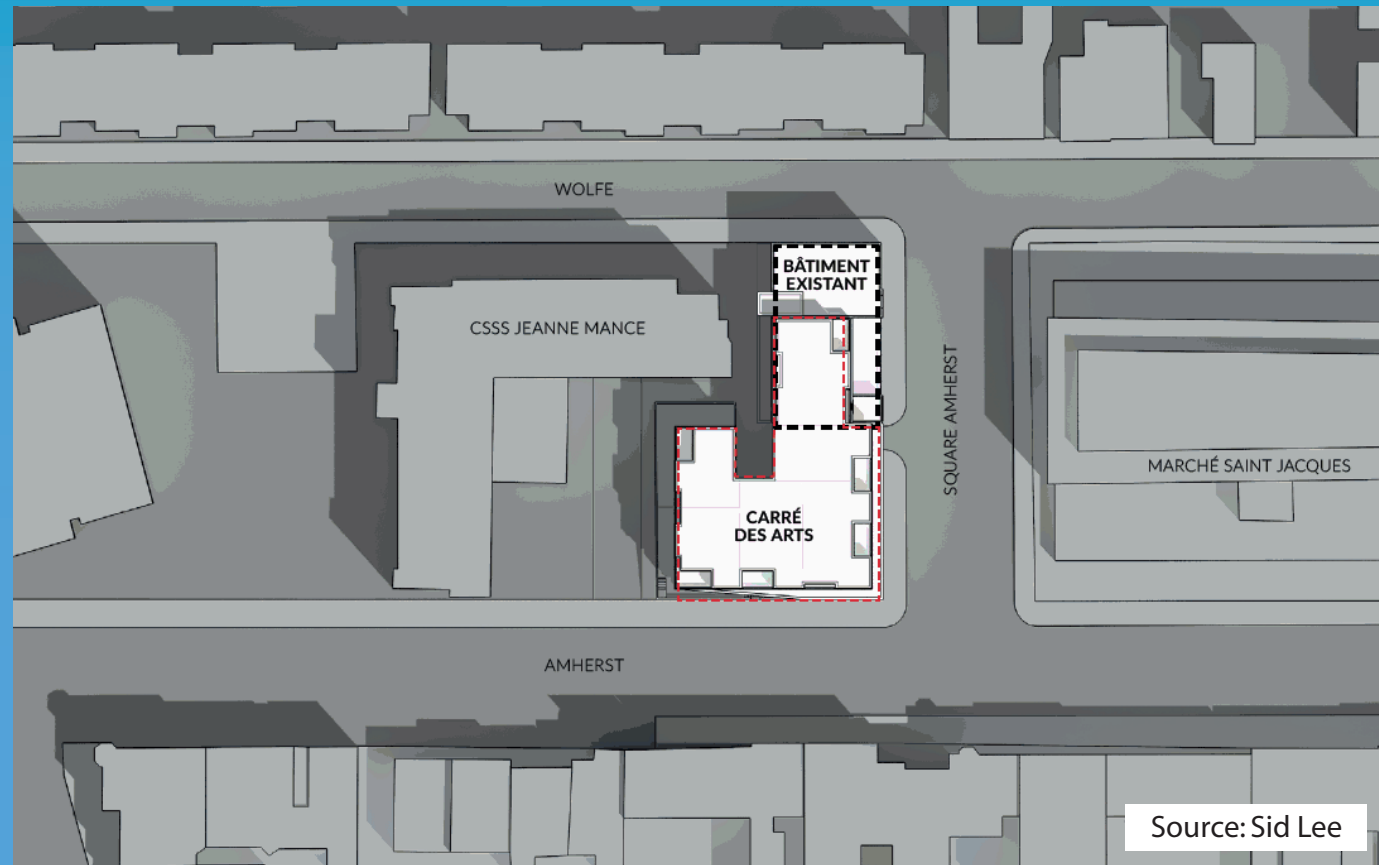


OBJET DE LA CONSULTATION

PLAN

La réalisation du projet comporte des dérogations au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, notamment quant aux hauteurs et au mode d'implantation autorisés, ainsi qu'au Plan d'urbanisme en ce qui a trait aux hauteurs prescrites.

La consultation publique de l'OCPM porte sur un projet de règlement modifiant la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme sur l'îlot délimité par les rues Amherst, Sherbrooke Est, Wolfe et Square-Amherst. Cette modification est demandée afin d'augmenter de 16 mètres à 25 mètres la limite de hauteur au Plan d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet Carré des Arts.



Source: Sid Lee

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/carré-des-arts

Vous pouvez aussi consulter toute la documentation aux bureaux de l'OCPM situés au 1550 rue Metcalfe, bureau 1414
Métro Peel

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation

(514) 872-8510

documentation@ocpm.qc.ca